

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2016

L'an deux mille seize, le six octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de SAINT GERMAIN DE LUSIGNAN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude MARTIAL, Maire, d'après convocation faite le trente septembre deux mille seize.

Nombre de conseillers en exercice : 15 Votants : 13 Pour : 13

Étaient présents 12 MM. Claude MARTIAL - Anne BERNARD - Lucette GALIDIE - Lysliane HUTHER - Valérie BROSSARD - Alain GERVAIS - Alain PITON - Maria PEREIRA - Karen PELLETAN - Bruno LEROUX - Olivier MENERET - Didier GUIGNARD

Absents excusés : MM. Dominique LABORDE - Raphaël MAISTRE et Mme Marie-Hélène GENDREAU-BIDAN qui a donné procuration à M. Olivier MENERET

Secrétaire de séance : Mme Anne BERNARD a été élue à l'unanimité.

I. COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION : Adopté à l'unanimité.

II. POINT SUR LES TRAVAUX

1) Voirie :

2) Ils sont quasiment terminés sur la route de Saint-Genis.

a. Impasse de la Blanche : le « cédez le passage » est transformé en « stop ».

3) Défense incendie

Monsieur le Maire donne lecture du rapport de la RESE sur la conformité des bornes de la commune : Il faudrait remettre en état celle de la Vergerie (proche du camping de Chez Saboureau).

Il y a deux citernes conformes.

Dans certains secteurs dépourvus de bornes, il faudrait prévoir des « bassins ».

4) Réseau d'eau potable.

Pour information, le syndicat a terminé l'estimation des travaux Chez Bélis et Chez Gouin

5) Ancien terrain de football

Il faudrait créer environ 100 mètres de voirie communale sur 7 mètres de largeur pour accéder au terrain côté route de St Genis afin d'y créer un lotissement. Pour séparer l'espace habitation de celui des entreprises une bande de 10 mètres paysagère serait nécessaire. Le conseil décide à l'unanimité de lancer les démarches.

6) Bâtiments

a. Accessibilité handicap.

Les travaux sont terminés, excepté le marquage au sol des places handicapées qui sera réalisé mi-octobre.

b. Peinture

Les volets du presbytère sont terminés. Seules reste à faire les fenêtres du logement du haut qui seront repeintes dès le retour du locataire

Les ouvertures de l'atelier municipal ont également été repeintes.

c. Résidence Polignac

Il y a de nombreux nids d'hirondelles (43) qui provoquent des saletés sur les façades. Seule solution : faire nettoyer les lieux par les ouvriers.

III. AFFAIRES SCOLAIRES

1) Cantine

Le conseil à l'unanimité fixe le prix d'un repas qui sera au 1er Janvier 2017 de 2,30€ pour les élèves des classes maternelles, et de 2,40€ pour les élèves des classes primaires.

2) Eveil musical

Cette année, l'école des arts ne dispensera pas de cours de musique à l'école. Il semblerait que les interventions financées par la communauté des communes tournent dans les différents établissements scolaires.

IV. PERSONNEL COMMUNAL

1) Création d'un poste au service administratif à temps partiel.

2) Postes d'aide à la garderie et au ménage : Il y a deux emplois à pourvoir de 26 heures, en contrat aidé.

3) Monsieur le Maire fait le point sur les salariés des services techniques.

4) Assurance statutaire du personnel : Le Conseil décide d'accepter la proposition de GROUPAMA, avec un taux à 5,52 pour les agents affiliés à la CNRACL et à 1,18 pour les agents affiliés à l'IRCANTEC, souscrite en capitalisation à compter du 1^{er} janvier 2017 pour une durée d'un an.

V. COMPTE-RENDU DE REUNION

1) Réseau Orange

M. Claude Martial informe que l'État dit qu'il n'y a pas de zone blanche. Comme « il n'y a pas de problème », il y a malheureusement peu de chance que la situation s'améliore.

La seule chose que l'on peut améliorer est l'état des réseaux (fils, poteaux, etc...). 11 anomalies à signaler sur la commune qu'il faut faire remonter par internet.

La cabine téléphonique est amenée à disparaître. Elle pourra être transformée en « bibliothèque de bourg » (boîte à livres).

2) Commission du cimetière

La commission s'est réunie pour détecter les concessions abandonnées ou sans nom connu. (A confirmer après la Toussaint).

Un appel sera passé dans le journal de la Haute-Saintonge, sur le site de la commune et sera affiché à la porte du cimetière ainsi qu'à la Mairie.

3) PEdT

Mme. Anne Bernard informe d'une réunion organisée par la CAF, le ministère de la Cohésion Sociale et l'Éducation Nationale. Il en ressort que notre PedT arrive à échéance en 2017, et qu'une évaluation est à faire.

Pour information, les éventuelles propositions de changements d'emplois du temps des TAP doivent être déposées début 2017 pour validation au printemps et mise en place à la rentrée 2017.

4) Plan de la commune

Mme. Anne Bernard fait part d'une proposition reçue pour réimprimer le plan de la commune, financé par les commerçants (donc sans frais pour la commune).

Le stock d'anciens plans étant épuisé, ce serait l'occasion. Le délai à prévoir serait de quelques mois, soit une impression au printemps.

VI. QUESTIONS DIVERSES

1) Journée détente : Randonnée familiale organisée le 18 septembre par le comité des fêtes. Environ 80 personnes ont participé à la randonnée de 12 kms (et 7 kms) puis au repas dans la salle Jean Moulin (à cause du temps incertain) et aux jeux qui ont suivi (pétanque, football, etc...)

2) Date des élections

Présidentielles : 23 avril et 7 mai puis législatives : 11 et 18 juin.

La commune s'inscrira sur internet afin que les personnes concernées puissent faire leurs démarches en ligne. L'information sera communiquée sur le site internet avec un lien.

3) Don : L'association patrimoine de Mosnac, qui organise des lotos à la salle polyvalente, a fait un don de 2000 euros à la commune. (Soit 8000 € en tout depuis les premiers versements). Un courrier sera fait pour la remercier.

4) Eurochestries

Monsieur le Maire fait part de la lettre reçue des Eurochestries remerciant la commune pour l'accueil d'un concert dans le cadre de ce festival. Il félicite la directrice et le président de cette association.

La séance est levée à 00h10.